

Réunion d'information et d'échanges du mardi 19 janvier 2021 entre les associations et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

REDACTEUR	Chloé DUTERTRE
DESTINATAIRES	Associations
DIFFUSION	Associations/EPA Paris-Saclay
OBJET	Réunion d'information et d'échanges entre les Associations et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

PARTICIPANTS

Associations

Zarouhie BEDUOGLU, Vice-présidente de l'ASEOR
Jean-Paul BIZEAU, APACH
Patrick CABON, ADPP
Claude DUCAROUGE, SAVE/YE
Danièle FARRET, VYF de Bures-sur-Yvette
Catherine GIOBELLINA, Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
Christian GUIN, ASEVI de Villebon sur Yvette et fédération de l'Essonne des associations d'environnement (ENE)
Philippe JENNEQUIN, ADEEO
Catherine MACQUIN, Association ADEVY
Patrick MENON, Yvelines Environnement Marie-Claire MERY, présidente de l'Association GRAAL (Groupe de réflexion, d'action et d'animation de Lozère)
Daniel MOREAU, ASEM
Michel MORGENTHALER, Président de l'association de Bange-Houdon
Marie NGUYEN, Présidente ABON
Jean-Pierre PARISOT, ADER/UASPS
Paul SERGENT, VAB
Harm SMIT, COLOS/UASPS/VIVA
Jean-Marc WEULERSSE, MDB
Marie-Hélène WITTERSHEIM, Présidente du COURB

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

Gaëlle COUTANT, Directrice de la Communication
Chloé DUTERTRE, Chargée de communication concertation et chantier
Benoit LEBEAU, Directeur de l'Aménagement
Julie TISSOT, Directrice RSE et Développement durable

Jean-Marc MICHEL, garant de la concertation

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion d'information et d'échanges du 29 septembre 2020 ;
- Point d'actualités sur les opérations d'aménagement de l'EPA Paris-Saclay en Essonne et dans les Yvelines ;
- Présentation de la démarche Responsabilité Sociétale d'Etablissement de l'EPA Paris-Saclay ;
- Présentation de l'exposition des 10 ans de l'EPA Paris-Saclay « Paris-Saclay paysages » ;
- Questions diverses

La réunion s'est ouverte à 17h03.

Philippe Van de Maele n'a pu être présent à la réunion en raison d'une autre obligation : Benoît Lebeau l'a remplacé pour assurer l'animation de la réunion et faire le relais auprès des associations et collectifs citoyens du territoire. Le garant de la concertation, Jean-Marc Michel, était présent pour assister à cette réunion.

Celle-ci a eu lieu exclusivement en visioconférence, via l'outil Teams, en raison du contexte sanitaire et des contraintes d'organisation d'une réunion en présentiel. Benoît Lebeau a rappelé les règles pour faciliter la tenue dématérialisée de l'échange, en rappelant d'utiliser l'outil de prise de paroles pour poser des questions.

Il a rappelé l'ordre du jour de cette réunion : l'approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2020, un point d'avancement sur les opérations d'aménagement sur tous les secteurs du projet, la présentation de la démarche RSE de l'établissement et une présentation succincte de l'exposition itinérante organisée dans le cadre des 10 de l'EPA.

Plusieurs questions ont été transmises en amont de la réunion et seront abordées à la suite des points mentionnés.

✓ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Le premier point de la réunion a été l'approbation du compte-rendu de la réunion d'informations et d'échanges du 29 septembre 2020.

Un participant a apporté des précisions sur la réunion de quartier à Palaiseau, qui s'est tenue avec la Société du Grand Paris. Celle-ci portait sur les travaux en cours pour les premiers ouvrages de la ligne 18. Il a demandé une rectification de la date de la réunion, organisée le 5 octobre, ainsi que le contact de la nouvelle personne en charge du projet.

Cette correction a permis un premier temps d'échanges sur le sujet des travaux préparatoires de la ligne 18 et de faire remonter le besoin d'organiser une présentation de ces derniers par la SGP lors d'une prochaine réunion avec les associations. Les équipes de l'EPA en prennent notes et se sont rapprochés de la SGP pour mettre cela en place très rapidement.

Un deuxième participant a rappelé les questions qu'il avait transmis en amont de la réunion concernant les modifications confirmées de la ligne 18 par la SGP et son souhait de voir ce sujet mis à l'ordre du jour. Benoît Lebeau a transmis les informations actuellement connues par l'EPA sur le sujet :

- Concernant la demande d'utilité publique du projet, la SGP a obtenu la DUP modificative sur l'Est de la ligne la semaine précédant la réunion par décret.
- En parallèle, elle a lancé une demande de DUP modificative sur la partie Ouest du projet dont l'objet est la mise au sol du viaduc dans la partie longeant la ZPNAF. Le dossier est en cours de préparation et une enquête publique est à prévoir en cours d'année, vers le troisième trimestre 2021.

- Ce dossier comportera la mise au sol du viaduc et des déplacements de gares et d'ouvrages annexes dans les Yvelines, notamment l'ouvrage annexe situé désormais dans la ZAC Satory Ouest. L'objectif est d'obtenir un décret modificatif en fin d'année 2021 ou début 2022.

Un troisième participant a souligné une erreur de date concernant l'appel d'offres pour la liaison plateau-vallée Bures-sur-Yvette/Orsay, mentionnant un démarrage en décembre 2021, qui sera corrigé en décembre 2020.

Le compte-rendu, avec ses modifications à apporter, a été approuvé par les participants.

✓ **POINT D'ACTUALITÉS SUR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'EPA PARIS-SACAY EN ESSONNE ET DANS LES YVELINES**

Le deuxième sujet de la réunion portait sur un point d'actualités des opérations d'aménagement portés par l'EPA Paris-Saclay en Essonne et dans les Yvelines, présenté par Benoît Lebeau. Celui-ci commence sa présentation par les deux projets d'aménagement dans les Yvelines, la ZAC Satory Ouest à Versailles et la ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin à Guyancourt.

• **ZAC Satory Ouest**

En 2020, l'EPA a obtenu un arrêté de déclaration d'utilité publique du projet valant mise en compatibilité du PLU tandis qu'en 2021 va être mise en place une enquête publique d'autorisation environnementale unique. L'enquête pourrait avoir lieu au troisième trimestre de l'année 2021 et des réunions spécifiques seront organisées au fil de celle-ci.

Concernant les projets d'aménagement en cours de consultation à Satory, il y a celui porté par le département des Yvelines, en tant que maître d'ouvrage, qui concerne un projet de laboratoires d'enseignement et de recherches pour MinesParisTech. Les échanges sont toujours en cours, aucun lauréat n'a été désigné. Également, l'EPA a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du premier parking mutualisé du quartier, qui répondra aux besoins en stationnement du futur quartier Bastion.

Les premières consultations pour des projets de logements, notamment dans le futur quartier dit Lisière, seront lancées en fin d'année 2021, début 2022. Cesancements n'interviendront qu'après l'enquête publique et l'obtention d'un arrêté d'autorisation environnementale.

Enfin, l'EPA poursuit les démarches avec la pépinière innovante du quartier. Les récoltes de graines d'espèces indigènes au quartier ont été effectuées et mises en culture pour permettre leur réimplantation dans la future pépinière. Sa réalisation est prévue pour l'année 2022, lors du lancement des premiers travaux du quartier.

Un participant a demandé si les toitures de la future ZAC comporteraient des panneaux photovoltaïques. Une stratégie énergétique et environnementale globale pour le futur quartier est en cours d'élaboration. Cette stratégie permettra d'inclure des prescriptions dans les projets en faveur des énergies alternatives tout en favorisant l'autoconsommation. Elle sera définie au cours de l'année 2021 pour être mise en oeuvre avec les premiers chantiers dès 2022.

Un second participant a demandé plus de détails concernant le calendrier de l'opération du parking silo/restaurant.

Actuellement, le projet est en consultation pour désigner la maîtrise d'œuvre par concours. Le calendrier envisagé est un lancement des travaux en 2023 et une livraison en 2024.

- **ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin**

L'EPA travaille sur les études urbaines du projet, en lien avec le projet de gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris de la SGP. En parallèle est lancée la concertation préalable à la création de la ZAC dont les modalités ont été mises en place conjointement avec la mairie de Guyancourt.

La première action menée sur le site est la destruction et la dépollution de la friche Thalès. L'EPA va récupérer une partie du foncier et une halle conservée pour proposer des occupations temporaires et des activités d'urbanisme transitoire sur le lieu en attendant les premiers chantiers du nouveau quartier dans plusieurs années.

Cette démarche d'urbanisme transitoire permettra de créer et d'activer de premiers usages pour ce nouveau quartier.

Benoît Lebeau a ensuite poursuivi sa présentation des trois quartiers du Campus urbain en Essonne.

- **ZAC Quartier de l'École polytechnique**

Le premier quartier présenté est le quartier de l'École polytechnique, à Palaiseau.

Benoit Lebeau a fait un premier point sur les consultations :

- Un projet de déchetterie, porté par le SIOM, est en cours de consultation. Le constructeur sera désigné à la rentrée 2021, avec un objectif de mise en service sur la période 2022-2023.
- Une consultation a également été lancée pour un projet de résidence pour nouveaux entrepreneurs avec des bureaux, avec REI Habitat. Il s'agira d'une construction bois sur laquelle s'est engagée le promoteur à compenser le coût carbone de la construction avec une reforestation de 5 hectares, en lien avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay. Le lieu de boisement est en cours de définition.
- La consultation du Central, premier projet de logements familiaux au sein du quartier, a repris en 2021. Un opérateur devrait être désigné à la fin du premier trimestre, avec un objectif d'installation des premiers habitants en 2024.
- Enfin, une consultation a été lancée pour une résidence étudiante qui accueillera en rez-de-chaussée un pôle sportif communal. La désignation du groupement de conception-réalisation est en cours pour une livraison envisagée en 2024.

Aussi, dans le cadre de la démarche d'urbanisme transitoire, l'EPA choisit actuellement l'entreprise qui réalisera un pavillon provisoire pour la place Marguerite Pery. Un opérateur travaillera avec l'établissement pour mener des actions en faveur des usagers du quartier.

Un appel d'offres travaux a été lancé pour la réalisation du restaurant d'AgroParisTech, en rez-de-chaussée d'un bâtiment de bureaux ; tandis que le permis de construire du site de Total est en cours d'instruction par les services de l'État : il devrait être délivré au premier trimestre de l'année pour un site plus à l'est du projet initial.

D'autres projets continuent d'avancer, comme une résidence étudiante au sud d'AgroParisTech ; ou le projet de bureaux Terres Inovia, qui accueillera le siège de la filière du chanvre en Île-de-France. Concernant la sous-préfecture de Palaiseau, le budget a été obtenu et la revente du foncier est à venir. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année 2021.

Plusieurs chantiers déjà en cours se poursuivent au sein du quartier, comme celui du campus AgroParisTech, de l'Incubateur Pépinière Hôtel d'Entreprises (qui sera livré à l'été), de la première résidence étudiante bois du quartier, du centre d'exploitation et de maintenance de la ligne 18 (avec le lancement des terrassements) ou encore le lycée international de Palaiseau, qui maintient son ouverture à la rentrée 2021.

Le poste source Enedis est en cours d'achèvement et de mise en service, tout comme la résidence étudiante All Suites Study qui accueille ses premiers étudiants. Elle a été livrée en simultané de la résidence étudiante Rosalind Franklin, couplée au parking Gaspard Monge : cette dernière a été récompensée du prix d'architecture de l'Équerre d'Argent.

Enfin, concernant les espaces publics, les travaux de la RD36 ont bien avancé tandis que les travaux de réseaux pour la Société du Grand Paris à la Croix de Villebon ont démarré en début d'année. Les aménagements se poursuivent également autour de la place Marguerite Pery tandis qu'est préparé le

chantier de la gare de la ligne 18 : un parking provisoire de remplacement a été créé pour l'entreprise Danone, son parking actuel étant sur l'emplacement de la future gare. L'année 2021 sera aussi marquée par la réalisation de la première phase du grand jardin central du quartier, le Green, dont les abords vont pouvoir être réalisés après la mise en service du lycée.

Une participante a demandé si l'offre de transports sera adaptée à l'arrivée de ces nouveaux bâtiments et de leurs usagers.

Julie Tissot rappelle que toutes les projections des quartiers aménagés par l'EPA, concernant les constructions et usagers, ont été transmis à Île-de-France Mobilités, qui travaille avec l'établissement et la CPS à une nouvelle offre à échéance 2026, et une seconde à échéance 2030. Ces offres prennent en compte les futurs besoins du territoire modifié et les projets de modification de certains lieux majeurs, comme la gare routière de Massy.

Une deuxième participante a souligné l'inquiétude de tous sur la question des mobilités, malgré des projets à venir mais très loin dans le temps, comme la modernisation du RER B avec de nouvelles rames plus capacitaires, qui ne seront en circulation que dans dix ans.

Julie Tissot a rappelé la nécessité d'activer tous les leviers concernant la mobilité : la révision du schéma directeur cyclable, le développement des liaisons plateau-vallée, les études de potentialité du covoiturage sur le territoire, le renforcement de l'offre de transports en commun avec les autorités organisatrices, etc.

L'ensemble des acteurs travaillant sur les sujets de mobilité ont conscience que la situation va être difficile dans les années précédant l'arrivée de la ligne de métro en 2026. Les réflexions se portent aussi sur les modifications de l'organisation du travail, avec le développement du télétravail qui modifie les pratiques ; ou encore un lissage des heures de pointe sur les différents réseaux en coordination avec les entreprises.

Un participant a rappelé que d'autres projets potentiels existaient comme la mise en place de bus sur la RN118 pour relier les Ulis à Paris. Cette possibilité est étudiée par la DIRIF, qui est maître d'ouvrage sur la route nationale. L'EPA échange sur ce sujet avec la DIRIF et a posé la question de la vitesse aux abords du plateau de Saclay.

Une participante a rappelé que la liaison plateau-vallée de Lozère n'était pas entièrement achevée mais uniquement sur sa partie haute, la partie basse nécessitant la fermeture d'une route.

Également, une participante s'est interrogée sur l'évolution du trafic des bus dans le quartier après la livraison du lycée, dont le chantier avait entraîné la modification de la circulation des lignes.

L'EPA travaille sur un nouveau trajet du bus en site propre, qui desservirait en toute sécurité le nouveau lycée et qui traverserait l'ensemble du quartier. L'itinéraire passé ne pourra pas être établi en raison de l'emplacement du nouveau bâtiment.

Une participante a demandé des précisions sur le projet de pavillon sur la place Marguerite Perey.

Benoît Lebeau a rappelé qu'il s'agissait de l'installation d'un pavillon, ou kiosque, provisoire pour accompagner les nouveaux usagers, les salariés et étudiants avec un lieu d'animation et d'informations. Celui-ci fera 50m² et pourra être utilisé en support pour l'organisation d'évènements de quartier, avec les commerçants de la place. Les architectes qui réaliseront le projet sont en cours de sélection : l'idée est de construire le bâtiment avec des matériaux recyclés, dans une démarche d'économie circulaire. Il pourra faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion et sera construit pour la rentrée 2021.

Un participant a interrogé les intervenants sur l'avancée des engagements en reboisement pour le quartier de l'École polytechnique par le Conseil départemental, l'EPA et plusieurs porteurs de projets, annoncés il y a quelques années, pour une surface de 4 hectares environ.

Benoît Lebeau a rappelé qu'il s'agit d'un engagement du Conseil départemental mais l'EPA participe aux échanges à ce sujet.

Un dernier participant a souhaité avoir plus de précisions concernant le projet de déchetterie du SIOM.

Il s'agira d'une nouvelle entité complémentaire de l'installation déjà présente et maintenue à Villejust, répondant à un besoin dans le secteur du Campus urbain. Cette déchetterie comprendra une partie ressourcerie et réutilisation des objets, en lien avec des associations.

- **ZAC Quartier de Moulon**

Benoît Lebeau a poursuivi sa présentation avec le quartier de Moulon, situé à Gif-sur-Yvette et Orsay.

Il a rappelé la livraison récente de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay au cœur du quartier ainsi que des nouveaux immeubles de bureaux du Parc Club Orsay, qui accueilleront IBM et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Un tour d'horizon a été fait des différents chantiers en cours dans le quartier :

- L'IDEEV, à l'Ouest, qui accueillera les chercheurs actuellement présents dans la ferme de Moulon ;
- Le nouveau centre de recherche Danone, dont le chantier de terrassement a démarré ;
- Le chantier des laboratoires Servier ;
- Le chantier du Learning Center, qui vient de débuter ;
- Le chantier du Pôle Biologie-Pharmacie-Chimie, le plus important du quartier, dont l'objectif de livraison est la rentrée 2022 ;
- La deuxième partie du chantier O'rizon, avec la livraison de nouveaux logements ;
- Et le chantier des équipements couverts du complexe sportif universitaire de Moulon, qui devraient être livrés cette année.

L'EPA et ses partenaires ont avancé dans la poursuite des programmes de logements familiaux sociaux au sein du quartier de Moulon. Un bailleur a été désigné sur l'îlot NE, Sequens, tandis que 3 lots ont été attribués et feront l'objet d'un permis de construire au cours de l'année 2021.

Deux chantiers ont démarré au début de l'année 2021 : la gendarmerie de Moulon et le Centre culturel Teilhard de Chardin. Plusieurs consultations sont également en cours :

- Le projet d'hôtel 4 étoiles,
- Une résidence en construction bois dans la partie orcéenne du quartier,
- Le projet de centre aquatique mutualité entre l'Université Paris-Saclay et la ville de Gif-sur-Yvette,
- Plusieurs projets de résidences étudiantes sur la partie Est du quartier,
- Et un programme de logements familiaux à venir avec la désignation d'un promoteur.

Concernant les espaces publics, plusieurs chantiers et installations se sont achevés :

- Les bassins devant l'ENS,
- L'œuvre d'art du Deck réalisée par un artiste giffois et représentant un brin d'ADN,
- Le mail Pierre Pottier,
- Le parc de Moulon, l'aire de jeux pour enfants
- Et la place Hubert Coudane dite du Lieu de Vie.

Pour cette dernière, l'installation du mobilier urbain innovant aura lieu au cours de l'année : il permettra de se connecter à des bornes Wifi et de rechargement pour avoir des points de connexion sur l'espace public.

Enfin, l'actualité majeure du quartier est l'arrivée des premiers commerces, dont de futures installations sont à prévoir tout au long de l'année 2021. Actuellement, les riverains et usagers peuvent découvrir une boulangerie, une pharmacie, un opticien, une épicerie locale, un pôle médical et une crèche. Les prochains commerces à ouvrir seront un coiffeur, un pressing, plusieurs restaurants (pizzeria, micro-brasseur, tacos, sushis) et un magasin Intermarché à la rentrée 2021.

Un participant a demandé plus d'informations sur le projet du nouveau centre Danone et le devenir des bâtiments existants sur le quartier de l'École polytechnique.

Le nouveau centre remplacera celui présent à Palaiseau, qui n'appartient pas à Danone mais est loué par l'entreprise. Le propriétaire recherche un futur nouveau locataire pour préparer le départ de Danone. Historiquement, Danone s'était installé sur le quartier de l'École polytechnique avec l'entreprise Lu, aujourd'hui implanté à Saclay : lors de leur séparation, le bâtiment a été vendu à un nouveau propriétaire, encore gestionnaire aujourd'hui. N'occupant pas la totalité du bâtiment et souhaitant disposer d'un nouveau site adapté, Danone a choisi de réaliser son propre nouveau bâtiment au sein du quartier de Moulon, pour rester au cœur de l'écosystème Paris-Saclay et à proximité de ses partenaires.

Un participant a souhaité plus de détails sur l'avancée du projet d'hôtel.

Celui-ci a été ralenti par la crise sanitaire. En 2020, un opérateur, le groupe Saint James, avait été retenu et avait déposé un permis de construire pour un hôtel 4 étoiles avec un restaurant en rooftop. Aujourd'hui, un nouveau permis doit être posé au cours de l'année. Des discussions sont en cours entre l'opérateur et la ville de Gif-sur-Yvette sur la hauteur du bâtiment, en lien avec les hauteurs maximales présentes dans le Plan Local d'Urbanisme.

Une participante a posé plusieurs questions sur les liaisons plateau-vallée, notamment sur leurs avancées. Concernant le quartier de Moulon, deux itinéraires vont être réalisés au cours de l'année 2021 : la liaison de Bures-sur-Yvette, qui arrive au niveau de CentraleSupélec, et la liaison d'Orsay. Les travaux ont également démarré pour la liaison du Guichet du quartier de l'École polytechnique.

Un participant s'est interrogé sur la différence de développement entre les quartiers de Moulon et de l'École polytechnique, le premier accueillant déjà de nouveaux habitants et des commerces.

Les calendriers de réalisation des deux quartiers sont différents mais des programmes familiaux sont prévus à l'horizon 2024-2026 sur le quartier de l'École polytechnique ; tandis que des commerces supplémentaires seront programmés avec l'arrivée de la gare de la ligne 18 en cœur de quartier. Cela explique la différence d'impression entre les deux quartiers.

- **ZAC Quartier de Corbeville**

Benoit Lebeau a commencé sa présentation du dernier quartier avec une vue aérienne de la zone actuellement. L'ensemble des bâtiments de la friche Thalès ont été détruits et l'année 2021 sera marquée par des travaux de conservation du bâti d'exception : le château de Corbeville et la Longère. Ces travaux de réhabilitation permettront d'envisager des activités et des occupations transitoires en attendant des projets définitifs : ceux-ci pourraient commencer à être mis en place dès l'été 2021.

Un rappel a été fait concernant le sujet des liaisons plateau-vallée, projet mené par l'établissement avec la ville d'Orsay pour le secteur de Corbeville. Les équipes travaillent à identifier une nouvelle liaison plateau-vallée avec une pente adaptée aux usagers cyclistes.. Une étude de faisabilité sera réalisée en 2021 pour cette proposition.

Une participante a demandé si le bois traversé par le projet de liaison envisagé était privé ou public.

Julie Tissot a expliqué que plusieurs propriétaires différents étaient concernés. Une analyse des parcelles est prévue dans le cadre de l'étude de faisabilité et le bois n'est pas un espace boisé classé. Ce tracé longera le bassin de retenue pour ensuite rejoindre la longère du domaine de Corbeville.

Un participant a proposé de travailler sur la réhabilitation du chemin au buisson Picard, qui pourrait être plus rapide à effectuer et plus direct en termes de tracés.

Le chemin a bien été pris en compte dans les démarches mais ce cheminement reste peu accessible aux cyclistes amateurs, avec une pense plutôt importante.

Concernant les projets prévus au sein du quartier, l'enquête publique pour le projet d'implantation de l'hôpital Paris-Saclay était en cours lors de la réunion, en lien avec l'obtention du permis de construire. Le complexe sportif universitaire de Corbeville, de l'Université Paris-Saclay, démarrera son chantier au premier semestre 2021, tandis que les premiers travaux du viaduc de la ligne 18 du métro débiteront à la fin du deuxième trimestre 2021 dans le calendrier présenté par la Société du Grand Paris.

Également, l'EPA poursuit les démarches avec l'INRAE pour la définition d'un projet agricole dans la Lisière, avec un objectif d'agriculture périurbaine et la valorisation de microfermes. Il s'agira d'un terrain d'expérimentation d'agroécologique, avec plusieurs actions : compostage, jardins partagés, bacs « grande culture », etc. Le projet fera la jonction entre les grands espaces agricoles de la ZPNAF et ces espaces d'agriculture interurbains d'expérimentation ; et sera accessible via des cheminements en connexion avec les habitations côté Corbeville.

Le projet du nouveau centre d'incendie et de secours du SDIS 91 proposera un projet architectural au cours de l'année tandis que deux consultations seront lancées :

- Une résidence mixte avec l'association SOS, qui accueillera à la fois des étudiants et des bénéficiaires de protection internationale, des réfugiés ayant obtenu l'asile politique qui commencent leur parcours sur le territoire. Le projet proposera des formes de tutorat entre les étudiants et les réfugiés, pour les accompagner dans leurs démarches administratives et leur intégration ;
- Une résidence étudiante sociale, pour une livraison en 2024.

Une participante a demandé plus de précisions sur les projets de liaisons plateau-vallée et leurs avancées.

La liaison Guichet-Nano-Innov est toujours prévue par l'EPA Paris-Saclay, l'entreprise de travaux a été désigné en fin d'année 2020 et les travaux préparatoires ont débuté dès le mois de février pour une finalisation de la liaison au printemps 2021.

✓ PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ÉTABLISSEMENT DE L'EPA PARIS-SACLAY

Julie Tissot, Directrice RSE et Développement durable de l'EPA Paris-Saclay, a présenté aux associations le troisième sujet de la réunion : la démarche de responsabilité sociétale de l'établissement, sa raison, son ambition et son déroulé.

Cette démarche repart du cadre stratégique actuel de l'établissement et réaffirme collectivement, avec les partenaires du projet, l'ambition du territoire Paris-Saclay, ainsi que ses préoccupations sociales et environnementales, pour en faire un territoire d'aménagement durable et solidaire.

La démarche RSE s'articule avec la stratégie de développement économique et d'aménagement de l'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay. Elle reprend 4 grandes thématiques :

- L'excellence environnementale ;
- L'efficacité économique ;
- La cohésion sociale ;
- La gouvernance.

Elle s'applique à plusieurs échelles, notamment dans le fonctionnement interne de l'établissement, qui doit être exemplaire en appliquant les thématiques du développement durable à ses métiers et à l'échelle de l'animation du territoire. La démarche se veut fédératrice en invitant les partenaires à celle-ci : l'idée est de partager un récit et une ambition pour ce territoire ; ainsi qu'un cadre stratégique réactualisé avec des objectifs partagés.

La démarche a démarré en 2020, avec de premiers temps d'échanges en interne pour travailler les ambitions de la démarche RSE. Les premières conclusions ont fait émerger l'importance de raconter l'histoire du territoire et de le mettre en récit pour permettre son appréhension par tous selon les échelles et les angles : certains vont le réduire au cluster scientifique, d'autres au pôle académique. Le territoire doit donc être mis en récit à différentes échelles.

Julie Tissot a présenté aux participants le premier numéro du journal RSE, rédigé par un journaliste extérieur, mettant en récit les réflexions internes sur la définition du projet à différentes échelles. Les participants sont invités à le lire.

Elle a ensuite présenté les différentes échelles de la démarche définies par les premiers groupes de travail.

La première échelle est celle du Grand Paris, puisque le territoire Paris-Saclay s'inscrit dans son polycentrisme. Il s'agit d'un cluster scientifique et technologique de rang mondial, mentionné à l'échelle internationale. Mais il doit être aussi un pôle de vie et de travail qui offre un cadre exceptionnel avec la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

La deuxième échelle est celle des trois agglomérations, avec un équilibre entre espaces urbanisés et espaces naturels. Cette échelle est centrée autour de la ZPNAF, créée par la loi du Grand Paris pour protéger les terres agricoles. Autour d'elle se créaient des quartiers en archipel le long de la ligne 18, un métro capacitaire et décarboné. Ces quartiers, bien délimités, permettent de lutter contre l'étalement urbain qui aurait pu se produire sans la mise en place du projet. Il y a également une volonté de lutter contre les fractures sociales et territoriales afin que la création de ce cluster profite à tous.

La troisième et dernière échelle est celle du quartier, sur laquelle travaille quotidiennement l'établissement. Le souhait est de réaliser des quartiers intenses, dans les limites imposées par la ZPNAF, mixtes, décarbonés, en plein cœur de la nature, avec les paysages qui l'entourent.

Enfin, une **échelle supplémentaire est celle des acteurs**, avec le lancement d'actions en interne de l'EPA dès 2021, pour préparer la concertation externe.

Le premier séminaire de lancement a eu lieu en octobre 2019. Le diagnostic du cabinet Transitions, qui accompagne l'EPA dans sa démarche, s'est déroulé mi-2020, avec des webinaires de réflexion sur notre récit RSE et des ateliers internes à l'automne pour préparer la concertation externe. Celle-ci a démarré à la fin de l'année 2020, après validation du Conseil d'Administration.

Ainsi, des rencontres ont été organisées en janvier et février 2021, avec les principaux élus du territoire ainsi que les présidents de l'Institut Polytechnique de Paris et de l'Université Paris-Saclay. Ces échanges ont permis de partager le récit du projet et de réfléchir à une première trame d'objectifs stratégiques.

Par la suite, trois ateliers thématiques seront organisés au printemps 2021 avec l'ensemble des parties prenantes pour partager les objectifs définis et commencer à décliner les actions pour y parvenir. Deux d'entre eux porteront sur l'excellence environnementale : le premier sur la préservation des ressources, la décarbonisation et l'économie circulaire ; le deuxième sur la mobilité. Le troisième sera spécifique sur la cohésion sociale et territoriale.

Les travaux des ateliers seront présentés aux élus lors d'une réunion envisagée en mai 2021 actuellement.

Les prochaines étapes envisagées sont la consultation du Comité consultatif de l'EPA et la validation d'un document de stratégie RSE pour l'OIN lors du Conseil d'administration d'octobre 2021.

Un premier participant a porté plusieurs questions sur le bilan des terres végétales et agricoles consommées par le projet, la modification de la ligne 18 avec la mise au sol d'un tronçon et le risque d'empiètement sur la ZPNAF, la même interrogation concernant la route départementale 36...

Il a été rappelé que sans la création de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière sur le plateau de Saclay, l'étalement urbain se serait accentué et diffusé : le dispositif préserve ainsi plus de 4 000 hectares de manière forte, en lien avec l'objectif de zéro artificialisation, qui fait l'objet d'un projet de loi en cours. Les futurs travaux de la ligne 18 modifiée et ceux envisagés pour la RD36 ont des périmètres de chantier adaptés à celui de la ZPNAF et ne l'impacteront pas.

Plusieurs participants ont manifesté leurs inquiétudes quant au devenir de la ZPNAF avec la présence de la ligne 18 du métro.

La démarche RSE portée par l'établissement acte l'ambition de la maintenir et de la préserver, une ambition forte partagée par les acteurs du territoire. De plus, le dispositif de protection mis en place avec la loi du Grand Paris tend à s'étendre à l'échelle française et est porté par plusieurs élus du territoire auprès de l'Assemblée nationale.

Des participants ont demandé plus de précisions concernant l'aspect participatif de la démarche RSE.

L'EPA travaille déjà en partenariat avec les collectivités sur la démarche et souhaite l'étendre aux usagers du territoire, comme les associations. Des ateliers thématiques seront mis en place pour travailler sur des aspects de la démarche RSE et seront ouverts à tous, avec un panel représentatif de toutes les parties prenantes (collectivités, acteurs institutionnels, entreprises, associations et collectifs citoyens, etc.).

L'objectif attendu est la mise en place d'un projet stratégique pour l'Opération d'Intérêt National partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. Actuellement, celui-ci n'existe pas et doit permettre à terme de présenter le récit de ce projet et ses ambitions de manière collective, avec un consensus.

Un participant a émis l'idée, à l'issue des échanges concernant la démarche, de finaliser un texte, telle une charte, qui serait un engagement de toutes les parties prenantes sur la préservation des espaces protégés de l'OIN. Cela pourrait être sous la forme du maintien des PLU et de leur non-modification sur les espaces agricoles par exemple.

Cette proposition a été noté par les équipes en charge du projet.

Un dernier participant a demandé si les quartiers portés par l'EPA pouvaient faire l'objet d'une dénomination de « ville-nouvelle ».

Benoit Lebeau a souligné que ce n'était pas l'intention de l'Etat ni des élus locaux, qui sont très attachés à ces quartiers en lien avec les villes dans lesquelles ils s'inscrivent. Les maires soutiennent la volonté de rattacher ces quartiers aux villes dans la vallée et ne souhaitent pas créer une nouvelle entité sur le plateau.

Moulon-Ouest est un quartier de Gif-sur-Yvette, Moulon-Est et Corbeville sont des quartiers d'Orsay et le quartier de l'Ecole polytechnique est rattaché à Palaiseau.

Benoit Lebeau a conclu le sujet en rappelant que la démarche RSE portée par l'EPA vise à rappeler que l'établissement partage l'importance de la préservation de la ZPNAF avec les acteurs du territoire, qui est un

atout pour la qualité de vie des quartiers. Il faut donc afficher que ce bien est commun, sanctuarisé et qu'il faut maintenir cette volonté de le mettre en avant pour continuer de le préserver.

✓ **PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION DES 10 ANS DE L'EPA PARIS-SACLAY « PARIS-SACLAY PAYSAGES »**

Gaëlle Coutant, directrice de la Communication et des relations institutionnelles à l'EPA Paris-Saclay, a présenté rapidement le projet d'exposition des 10 ans de l'établissement, dernier sujet de la réunion.

Il s'agit d'une exposition d'art contemporain qui illustre l'anniversaire des 10 ans de l'EPA Paris-Saclay et de la loi du Grand Paris.

7 artistes ont été sélectionnés : trois plasticiens, une auteure de romans graphiques et 3 photographes. Ceux-ci ont visité le territoire et s'en sont imprégnés pour retranscrire des aspects au travers de leurs œuvres. On peut citer Florence Gilard, auteure, qui a travaillé sur Lisière ; Cécile Clanet, photographe, qui s'est penchée sur la ZPNAF, sa vision du paysage et ses habitants ; Arno Gisinger, photographe, qui a travaillé sur l'histoire du site de Satory ; ou Alain Leloup, qui a travaillé sur les paysages humains qui habitent le territoire de Paris-Saclay

Cette exposition devait initialement être physique, avec un démarrage au Carré de la Farine à Versailles en janvier. La situation sanitaire a empêché son lancement et retardé son calendrier. Son ouverture s'est donc faite virtuellement avec la mise en place d'une version virtuelle sur un site dédié : <https://www.paris-saclay-paysages.fr/>

L'objectif est de maintenant mettre en place la version physique, dont chaque scénographie sera adaptée au lieu qui recevra les œuvres de l'exposition. 8 lieux d'exposition ont été programmés au cours de l'année et seront enrichis au fil des mois et des possibilités pour rendre accessible au maximum de public l'exposition. Plusieurs lieux sont donc déjà prévus : l'École Normale Supérieure Paris-Saclay, des lieux culturels à Guyancourt, Versailles, Massy et Palaiseau, la crypte d'Orsay ou encore le château du Val Fleury à Gif-sur-Yvette.

✓ **QUESTIONS DIVERSES**

La réunion s'est terminée sur un temps de questions/réponses abordant de multiples thèmes et sujets.

Une première participante a demandé des informations concernant le Conseil Scientifique : son activité, sa composition, ses travaux, les résultats de ses études, etc.

Benoît Lebeau a confirmé que le Conseil scientifique accompagnait toujours l'EPA, notamment sur la mise en œuvre des mesures compensatoires de la ZAC du Quartier de l'École polytechnique, les corridors écologiques ou encore la restauration du boisement au nord de Polytechnique.

Ses membres ne souhaitent pas être connus du grand public, pour se concentrer uniquement sur l'apport scientifique de leur démarche et ne pas avoir un rôle de médiateur tout en maintenant leur indépendance. Les comptes-rendus de leurs réunions, organisées une à deux fois par an, restent donc privés et ne sont pas transmis au public.

Un échange va être engagé pour proposer une solution de diffusion des résultats de leurs travaux au public, via des comptes-rendus anonymisés ou des points d'actualisation par le service Développement Durable de l'EPA Paris-Saclay.

Un deuxième participant est intervenu sur le même sujet, demandant une actualisation de l'inventaire des espèces comptabilisées dans les espaces de biodiversité du territoire, notamment concernant l'étoile d'eau. Il a notamment rappelé la création de futures mares et s'interrogeait sur les espèces qui y seraient semées, avec un résumé de la démarche globale.

Une présentation sera faite lors de la prochaine réunion sur le sujet tandis que des panneaux pédagogiques informatifs sont envisagés le long des mares de la lisière et du corridor écologique de Corbeville.

Enfin, un troisième participant a demandé si la présentation diffusée lors de la réunion sera transmise aux participants. L'envoi a été fait au lendemain de la réunion.

Jean-Marc Michel, garant de la concertation, a clôturé la réunion, en remerciant les participants pour leur adaptabilité à l'outil numérique dans le contexte actuel, qui doit être poursuivi par tous les acteurs pour maintenir des temps d'échanges et de concertation entre tous, et pour leur engagement auprès de l'EPA Paris-Saclay.

La réunion s'est clôturée à 19h13.